

DESTINATAIRES : Intervenants de la santé effectuant des prélèvements
EXPÉDITRICES : Miriam Verville, coordonnatrice de la biologie médicale
Christiane Bertrand, conseillère cadre à l'accréditation des laboratoires
DATE : Le 18 décembre 2020
OBJET : **Rappel sur les bonnes pratiques concernant les prélèvements**

La présente est un rappel sur les bonnes pratiques concernant les prélèvements veineux et capillaires. Voici quelques bonnes pratiques à se rappeler lors de ponctions veineuses afin d'optimiser le traitement des spécimens.

- Double identification adéquate (Nom et prénom complet, numéro d'assurance maladie ou numéro de dossier de l'hôpital);
- L'identification des prélèvements se fait en présence et/ou au chevet de l'utilisateur;
- Vérification du point de ponction avant d'apposer un pansement;
- Entre 8 à 10 inversions délicates des tubes.

Précisions concernant les analyses de coagulation :

- L'utilisation du premier tube lors d'une ponction franche pour les analyses de coagulation de routine (RNI et TCA) est permise;
- Lors d'une ponction avec aiguille à ailettes, un tube de rejet est obligatoire;
- Pour la coagulation spéciale (fibrinogène, facteurs, etc.), l'utilisation d'un 2^e tube est exigée¹.

Prendre note que les prélèvements d'influenza ou de COVID-19, doivent être mis au froid dès leur prélèvement, puis envoyés à 4° C sans passer par le pneumatique et en respectant les normes de transport. Pour le transport des spécimens COVID-19, se référer à la note de service du 30 avril 2020, sur le [transport routier des spécimens d'un usager positif ou en suspicion en catégorie B](#), disponible sur le MIC dans la section « prélèvements et dépistage de la section COVID-19 ».

Le gaz veineux est préférable au gaz capillaire, lorsque la demande provient d'installations externes au laboratoire.

Les modalités concernant les prélèvements veineux et capillaires sont disponibles à partir des postes de travail de l'établissement dans la bibliothèque du MIC : [PRO-16-080 Prélèvements veineux et capillaires](#) ou dans Aidelabo04.

Merci de votre précieuse collaboration.

¹ Ordre des technologistes médicaux du Québec, Guide d'hémostase, Oct. 2017, p.11